

---

## Procès Verbal Conseil Municipal du 28 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le *vingt-huit mars*.

Les membres composant le Conseil Municipal de la commune de VACHERAUVILLE se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du 24 mars 2014 sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe VELAIN, Maire.

Étaient présents : tous les membres en exercice.

Absents excusés :

Mademoiselle Sandrine BAI a été nommée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Installation du conseil municipal
3. Election du Maire
4. Fixation du nombre d'Adjoints
5. Election des Adjoints
6. Elections des délégués :
  - Syndicat d'Electrification du Nord Meusien
  - Syndicat des Eaux la Forestière

#### **N° 009-2014 : Création des postes d'adjoints au maire**

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints.

Il vous est proposé la création de deux postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, la création de **deux postes** d'adjoints au maire.

#### **N° 010-2014 : Délégués au Syndicat des Eaux la Forestière**

Le conseil municipal,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires de la commune auprès du Syndicat des Eaux la Forestière

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DESIGNNE :

Les délégués titulaires sont :

- Monsieur Jean-Pierre RENAUX
- Monsieur Christian POIREZ

#### **N° 011-2014 : Délégués au Syndicat d'Electrification du Nord Meusien**

Le conseil municipal,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat d'électrification du nord meusien

Après en avoir délibéré, DESIGNNE :

Les délégués titulaires sont

- Monsieur Jean-Pierre RENAUX
- Madame Chantal NICOLAS

Commune  
De  
**VACHERAUVILLE**

*Département de la Meuse*  
*Arrondissement de Verdun*  
*Canton de Charny*

Les délégués suppléants sont

- Monsieur Christian POIREZ
- Madame Catherine AUBOIN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00.  
Fait à Vacherauville, le 31 mars 2014

<i>Catherine AUBOIN</i>	<i>Sandrine BAI</i>	<i>Pierrette GAILLARD</i>	<i>Vincent GISONNI</i>
<i>Natale INGUANTA</i>	<i>Martine MONTERAGIONI</i>	<i>Chantal NICOLAS</i>	<i>Sophie Macre OWADENKO</i>
<i>Christian POIREZ</i>	<i>Jean-Pierre RENAUX</i>	<i>Jean-Christophe VELAIN</i>	